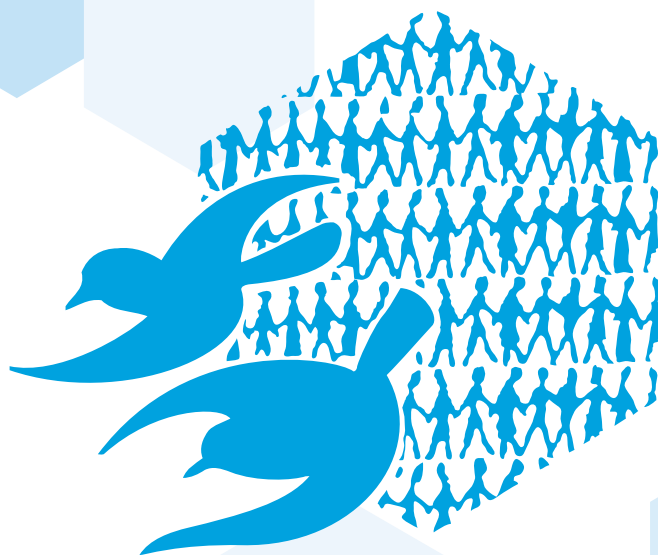


# Démographie et différences

*Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

## « La mortalité des enfans dans la classe des pauvres est plus forte que dans la classe des riches ».

### L'analyse de l'étiologie socio-économique de la mortalité infantile au XVIII<sup>ème</sup> siècle

---

- **Jacqueline HECHT**

Institut national d'études démographiques, Paris, France

*« ... l'enfant du peuple sort de nos murs, sans extrait de baptême, sans écrit, sans signallement, sans qu'on sache ce qu'il va devenir, sans que qui ce soit au monde veille sur lui. Son état et sa vie sont un labyrinthe obscur, dont le fil est tenu par cette entremetteuse, qui n'a point de registre et qui ne sait pas lire. Qu'elle disparaisse, ou qu'elle meure, tous les enfans qu'elle avoit en charge, sont perdus avec elle... »*

(A.-F. PROST de ROYER (1778).

Lorsque la démographie naît, très précisément en 1662, de manière paradoxale ce n'est point vers la vie qu'elle se tourne dès l'abord. Le « tragique XVII<sup>ème</sup> siècle » est encore hanté, comme au Moyen Age, par l'idée de la mort, omniprésente et dévastatrice. Les « trois Parques surmortelles », la Guerre, la Peste et la Famine, n'épargnent nul être humain sur la terre, qu'il soit homme ou femme, jeune ou vieux, riche ou pauvre. Cette idée fondamentale de l'égalité de tous devant la mort (« Et la Garde qui veille à la porte du Louvre/N'en protège point les Rois ») – si bien figurée par l'allégorie de la Danse Macabre – et de l'impuissance où chacun se trouve à la combattre est cependant battue en brèche, dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, par un modeste mercier de la ville de Londres, apparemment sans vocation spécifique à cet égard.

Alerté peut-être par son ami et complice William Petty, John Graunt découvre, avec les bulletins de mortalité rassemblés depuis 1532 dans la capitale, à la fois une source et un instrument qui lui permettront d'approcher d'un peu plus près ce phénomène mystérieux et sacré qu'est la mort, sanction divine du péché originel, et de rechercher s'il ne pouvait pas être assujéti aux mêmes procédés d'analyse que les autres phénomènes physiques étudiés par ses confrères de la toute jeune Académie anglaise des sciences, la Royal Society. En vérifiant les renseignements qui peuvent être tirés d'un amas de données jusque-là informes et sans signification autre que générale, il portait un coup fatal à la conception théologique de la mort et suggérait les moyens de combattre cette dernière.

Au départ, une constatation, frappante : l'énorme mortalité qui touche non seulement les personnes d'âge, mais les tout jeunes enfans. Ne pouvant faire de distinction entre

la première année et les suivantes, Graunt classe dans une seule catégorie les décès survenus entre 0 et 6 ans. Il ne peut connaître alors la répartition des décès par âge<sup>(1)</sup>. Il essaie donc de passer de la répartition des décès par *cause* à celle des décès par *âge*. Ainsi, pour lui, l'ensemble des décès dus à des maladies infantiles recouvre le nombre d'enfants décédés avant 4 ou 5 ans. Il conclut qu'«un tiers de tous les enfants conçus et animés meurent avant 5 ans, et environ 36% avant 6 ans»: raisonnement qui ne pourrait s'admettre que dans l'hypothèse d'une population stationnaire. Sur 100 individus conçus, il en survivrait, selon lui, seulement 25 au bout de 26 ans, c'est-à-dire que 75% des individus décèderaient avant l'âge de 26 ans.

Aussi fruste et critiquable qu'apparaisse le modèle de table de mortalité ébauché par Graunt – le premier dans l'histoire, si l'on exclut la table d'Ulpian –, il n'en reste pas moins que l'impulsion était donnée au vaste mouvement d'étude des variables démographiques et, parmi elles, essentiellement à la mortalité, phénomène mieux enregistré et plus aisément saisissable.

Après Graunt, l'étude spécifique de la mortalité infantile, celle de la première année, se dégagera peu à peu. De nombreux auteurs, dans le courant du XVIII<sup>ème</sup> siècle, insisteront sur son niveau particulièrement élevé. Ainsi le pasteur suisse Muret dira-t-il en 1766 que «la première année de la vie est beaucoup plus meurtrière que toutes les autres». Évaluée à 1/4, c'est-à-dire à 250 p. 1000, par exemple par Süssmilch dès 1741, jusqu'à Moheau en 1778, cette énorme déperdition est soumise depuis lors à un examen serré : n'est-elle pas en effet éminemment préjudiciable à la prospérité et à la puissance de l'Etat?

Très tôt, également, les différents auteurs, spécialistes ou non, lui feront subir une analyse différentielle, et étudieront ses variations selon le sexe et les saisons, en fonction des climats, des lieux et des épidémies, mais aussi et surtout selon les milieux sociaux. De l'analyse spatio-temporelle de la mortalité aux jeunes âges, ils passent à l'analyse socio-culturelle de ses déterminants, relevant au départ de manière tout empirique, puis de plus en plus scientifique, que «la mortalité des enfants dans la classe des pauvres, est plus forte que dans la classe des riches» (Moheau).

C'est cette analyse socio-économique différentielle de la mortalité infantile au XVIII<sup>ème</sup> siècle que nous nous proposons de présenter ici.

### L'étiologie socio-économique de la mortalité infantile

#### *La mort, le salut et l'éternité*

Pour les auteurs de l'Ancien Régime, l'étude de la mortalité différentielle selon les milieux sociaux se confond avec la recherche des causes profondes, réelles, de la mortalité infantile, et c'est bien en effet à des causes sociales qu'ils en attribuent la plus grande responsabilité. Certes, ils avancent également d'autres explications, et ils ne seraient pas tout à fait des auteurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle si plusieurs d'entre eux n'invoquaient pas tout d'abord des causes théologiques et morales : sous l'Ancien Régime, les parents, si aimants fussent-ils, auraient supporté aisément la mort de leurs enfants, car ils pensaient

<sup>(1)</sup> La distinction des sexes et des causes de décès avait été introduite dans les bulletins anglais dès 1629, mais celle de l'âge n'interviendra qu'à partir de 1728.

que ces derniers gagneraient ainsi plus rapidement le paradis. Mais ce genre d'explication n'était réservé qu'aux démo-théologiens. D'autres auteurs se référaient pour leur part à des causes socio-culturelles : si la mortalité infantile est élevée, la raison doit en être imputée aux parents eux-mêmes, qui n'attacheraient pas une grande valeur à la vie de leurs enfants, et qui, en tout cas, ne croient pas à l'efficacité des traitements proposés par les médecins. Les autorités elles-mêmes restent indifférentes. D'où la nécessité d'informer les familles, et de convaincre les magistrats de distribuer au petit peuple des remèdes à bas prix.

#### *Sans la commodité de les nourrir, les enfants meurent avant le temps*

Cependant, pour la plupart des observateurs, la cause la plus importante de la mortalité des jeunes enfants est une cause socio-économique : cette misère où ils sont nés et qui les fauche avant leur puberté. Qu'ils soient économistes, démographes, sociologues, philosophes ou hommes d'Etat, tous soulignent avec force que les enfants des pauvres, par suite d'une nourriture insuffisante et de soins inexistantes ou peu appropriés, disparaissent plus rapidement que les enfants des riches. Du XVI<sup>ème</sup> à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'observation est continue.

L'un des premiers à la mettre en lumière est l'Italien Giovanni Botero (1540-1617), secrétaire de Saint Charles Borromée et précurseur direct, quoiqu'involontaire, de Malthus : sans « la commodité de les nourrir, ... ou ils meurent avant le tems, ou ils sont inutiles, et servent de peu à la Patrie... ». De même, par suite de l'entassement des habitants dans les agglomérations urbaines, de l'accumulation des immondices, de l'impureté de l'air, des mauvaises mœurs, et de l'insuffisante police, « bien que ceux-là qui naissent soient infiniz, peu ce néantmoins échappent ou deviennent hommes qui vaillent ». Si le Prince veut favoriser la fécondité, il faut qu'il fournisse de la nourriture à la « lignée », de la « besogne » à ceux qui peuvent travailler, et des établissements aux enfants nécessaire<sup>(2)</sup>.

L'analyse de Botero est reprise à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle par ces hommes de cœur et ces pragmatiques que sont le maréchal de Vauban et le lieutenant de police Pierre de Boisguilbert. Pour Vauban (1633-1707), la misère ne manque pas « de rendre les peuples faibles et malsains, spécialement les enfants dont il en meurt beaucoup par le défaut de bonne nourriture ». Sous-alimentés, vêtus étés comme hiver de toile à demi-pourrie et déchirée, chaussés de sabots, ils n'ont pas la force de résister aux assauts du froid et de la faim<sup>(3)</sup>. Quant au tableau tracé par Boisguilbert (1646-1714) de l'extrême misère paysanne, il mériterait d'être aussi célèbre que celui qu'en a donné La Bruyère. Poussant plus loin que Vauban l'analyse économique, le magistrat voit l'origine de l'énorme mortalité infantile – qu'il évalue à 500 p. 1000 – dans l'avitissement du prix

<sup>(2)</sup> G. Botero, *Della Ragione di stato, libri dieci... Cont re libri delle cause della grandezza, e magnificenza delle Città...* Venezia, 1589 (Première édition latine : Milan, 1583). Voir *Raison et gouvernement d'Etat, en dix livres. Du seigneur Giovanni Botero Benese. Traduites sur la quatriemes impression Italienne, plus ample que les autres premières, la version respondant à son original, colonne pour colonne, par Gabriel Chappuy Secretaire, Interprète du Roi...* Paris, MDXCIX (1599), livre VIII, « Du Mariage et de la nourriture des enfans », p. 245 v°, et 246 v°.

<sup>(3)</sup> Sébastien Le Prestre, Maréchal de Vauban, « Description géographique de l'élection de Vézelay... », Janvier 1696, in *Oisivetés de M. de Vauban*. Tome premier et partie des tomes II et III, Paris, 1843, pp. 206-207.

des grains et dans les « mauvais aliments » qui en sont une suite « nécessaire » : le mal commence par les enfants dont « on peut dire avec certitude qu'il en périt plus de la moitié, manque de leurs besoins, tant à la mamelle que dans leur première enfance ; toutes les maladies deviennent mortelles dans ces occasions, faute de secours, de remèdes et de nourriture... ; les familles nombreuses n'ont point d'autre ressource que d'en espérer la diminution de la bonté du ciel, et on peut dire que leur extrême misère concourt extrêmement à fournir les moyens pour en obtenir cette grâce »<sup>(4)</sup>. Dans tous ses écrits, Boisguilbert revient inlassablement sur la question : « ... des hommes à qui il faut une peine continuelle, et suer sang et eau pour subsister, sans autre aliment que du pain et de l'eau, au milieu d'un pays d'abondance, ne périssent-ils pas tous à la moitié de leur course, sans compter ceux que la misère de leurs parents empêche de sortir de l'enfance, étant comme étouffés au berceau... ? »<sup>(5)</sup>. Mais c'est dans les cinglantes apostrophes du *Supplément du Détail de la France* que le génie pamphlétaire comme les dons d'observation économique et démographique de Boisguilbert se donnent libre cours, alors qu'il calcule à nouveau que la moitié des enfants est emportée avant d'atteindre l'âge adulte, et la majorité des adultes avant d'avoir atteint la milieu de leur carrière<sup>(6)</sup>. On comprend ici que le conte du Petit Poucet popularisé par Charles Perrault ait pu atteindre une si large audience au XVIII<sup>ème</sup> audience, la légende des sept enfants abandonnés dans la forêt par leurs parents qui ne pouvaient plus les nourrir éveillant sans doute de profondes résonances dans la sensibilité collective.

#### **Subsistances, emploi et mortalité infantile**

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les économistes français prolongeront l'analyse de leurs prédécesseurs en insistant sur le rôle des subsistances et de l'emploi dans la mortalité infantile. Ainsi, dira Richard Cantillon (1687-1734) des laboureurs surnuméraires restés au village, « comme ils ne trouveront pas tous suffisamment de l'emploi... s'ils se marient, peu après les enfants survenus périssent par la misère avec le père et la mère, comme nous le voyons journellement en France »<sup>(7)</sup>. Du principe selon lequel le propriétaire d'une grande terre doit donner à ses laboureurs « une simple subsistance et de quoi élever leurs enfants », Cantillon déduit que, « pour conserver un des deux enfants qu'on

<sup>(4)</sup> Pierre Le Pesant de Boisguilbert, « Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains tant par rapport au public, qu'à toutes les conditions d'un Etat », 1704, 1707, in *Pierre de Boisguilbert ou la Naissance de l'économie politique*, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, 1966, tome I, première partie, chapitre VII, pp. 845-846.

<sup>(5)</sup> Pierre de Boisguilbert, « Dissertation... de la nature des richesses », 1704-1707, chap. V, *Ibid*, tome II, p. 1000.

<sup>(6)</sup> P. de Boisguilbert, « Supplément du Détail de la France », *Ibid*, tome II, p. 1015 : « Faut-il attendre la paix pour sauver la vie à deux ou trois cent mille créatures qui périssent au moins toutes les années de misère, de notoriété publique, surtout dans l'enfance, n'y en ayant pas la moitié, à cet âge, qui puisse parvenir en l'état de gagner leur vie, soit manque de lait dans les mères, faute de nourriture et par trop de travail ; ceux-mêmes d'un âge plus avancé n'ayant que du pain et de l'eau, sans lits, vêtements, ni aucuns remèdes dans leurs maladies ; on peut penser s'ils sont en état de satisfaire amplement à leur travail, qui est leur unique revenu, et si l'on en doit attendre une longue vie, périssant presque tous même avant que d'avoir atteint le milieu de leur carrière. »

<sup>(7)</sup> Richard Cantillon, *Essai sur la nature du commerce en général* (Londres et Paris, 1755). Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, 1952, première partie, chap. IX, p. 13.

élève jusqu'à l'âge de virilité ou de travail, il faut employer autant de produit de terre que pour la subsistance d'un esclave adulte»<sup>(8)</sup>. Jean-François Melon élargira son propos jusqu'à une vaste réflexion sur la surmortalité générale en milieu rural, due à la mauvaise nourriture, au défaut de secours et à l'indigence, eux-mêmes causes, peut-être, des maladies épidémiques<sup>(9)</sup>, et il rappelle, à propos de la Chine, que c'est l'extrême pauvreté des peuples qui provoque l'infanticide et l'exposition des enfants. En Espagne, l'économiste Don Geronymo de Uztariz y Hermiaga (1670-1732) analysera avec beaucoup de pertinence les causes profondes de la dépopulation de quelques provinces du pays et de l'appauvrissement de la monarchie en général<sup>(10)</sup>, qui ne viennent pas tant, selon lui, de l'émigration vers le Nouveau Monde, que de causes intestines, à savoir la misère, qui résulte de la destruction du commerce et des manufactures, et la surcharge d'impôts, avec son cortège d'abus et d'extorsions : «... ceux qui ont embrassé cet état (le mariage) ne peuvent élever une famille, elle périclète presque dès la mammelle (*sic*). Quelle nourriture en effet peut donner à ses enfants le sein d'une mère qui ne vit que de pain et d'eau, qui lutte sans cesse contre l'accablement du travail et du désespoir? De ceux qui échappent dans un âge si tendre, très peu atteignent celui où ils peuvent se soutenir par leur travail... réduits comme ils sont à de mauvais pain et à l'eau, sans lits, sans vêtements, sans abri contre l'inclémence des saisons, sans secours dans leurs infirmités? Et pourquoi chercher si loin la cause de la dépopulation, lorsqu'elle est si naturelle et sous nos yeux?...»<sup>(11)</sup>.

Signalons encore l'analyse socio-économique du Comte Du Buat-Nançay (1732-1787), diplomate et historien, disciple de Cantillon, qui établit un rapport entre les subsistances et la population et qui assure que là où il y a place pour un homme, cet homme se trouvera. S'il risque d'y avoir excédent d'hommes par rapport aux subsistances, les enfants mourront en bas âge plus qu'ils ne mourront ailleurs, et l'on verra les pères et les mères bénir le ciel de ce fléau, à coup sûr plus commun qu'en tout autre lieu<sup>(12)</sup>. Du Buat insiste tout particulièrement sur les trois éléments essentiels dont dépend indirectement la mortalité infantile après la nourriture : tout d'abord le vêtement; puis le bois, indispensable pour le chauffage, la cuisson des aliments, le logement. Enfin, troisième élément, le vin, considéré comme boisson de base : «Un père de famille calculera combien il peut abreuver d'enfants et il n'en aura pas davantage. Ceux qu'il aura eus mourront, quand sa femme ne sera plus en état de lui en donner, sa famille sera

<sup>(8)</sup> *Ibid*, première partie, chap. XI, pp. 19-20.

<sup>(9)</sup> J.-Fr. Melon, *Essai politique sur le commerce* (S.1., 1734), chap. V, «De l'esclavage», p. 69; *Essai politique sur le commerce* (S.1.), 1761, chap. XXIV, «De l'Arithmétique politique», p. 345; chap. XXV, «Des Systèmes», pp. 382-388.

<sup>(10)</sup> G. de Uztariz, *Théorie et pratique du commerce et de la marine. Traduction libre sur l'espagnol de Don Geronymo de Ustariz sur la seconde Edition de ce Livre à Madrid en 1742*. Paris, 1753, première partie, chap. XII, pp. 40-41. Editions espagnoles originales : *Theorica y practica de comercio, y de marina...* Présenté au Roi Philippe V à Madrid le 20 décembre 1724. (S.l.n.d.), in-f<sup>o</sup>, 560 p. chap. XII, pp. 29-33. Voir en particulier les pp. 30-31. Et : *Theorica, y practica de comercio, y de marina... Segunda impresion, corregida y emendada por el autor*. Madrid, 1742, in-f<sup>o</sup>, 454 p.

<sup>(11)</sup> G. de Uztariz, *op. cit.*, pp. 40-41.

<sup>(12)</sup> Louis-Gabriel, Comte Du Buat-Nançay, *Elemens de la politique, ou Recherche des vrais principes de l'économie sociale*. Londres, 1773 (ouvrage composé vers 1765-1766), tome I, Livre II, chap. IX, pp. 145-146. Voir également p. 152 et chap. XIV, p. 209.

éteinte...»<sup>(13)</sup>. C'est cependant au chef de la secte physiocratique, plus économiste que démographe, mais médecin et précurseur, lui aussi, de Malthus, qu'il reviendra de faire la liaison entre la mortalité infantile et la propagation, et de voir dans la disparition, due à la misère, des jeunes enfants, un des principaux obstacles à la croissance démographique<sup>(14)</sup>. Dans sa grande enquête adressée aux Académies et sociétés savantes de province, le Docteur François Quesnay (1694-1774) jugera indispensable de s'enquérir du «soin ou négligence pour les enfants; si les pères et mères peuvent pourvoir à leurs besoins et à leur conservation dans la province»<sup>(15)</sup>, et il louera le gouvernement des Incas du Pérou, qui chargeait ses officiers d'examiner le souci que les parents avaient de leurs enfants<sup>(16)</sup>, alors qu'en Chine, l'excès de population par rapport aux subsistances entraîne l'exposition des enfants dans la rue<sup>(17)</sup>.

**«... l'ordre du peuple... produit autant d'enfants que les autres ordres de l'Etat, mais il n'en élève pas autant»**

De même, c'est à un philosophe qu'il reviendra de faire une autre observation promise par la suite à d'amples développements, de Smith et Malthus jusqu'à Marx : à savoir que la misère n'empêche en effet ni la nuptialité ni la fécondité, mais qu'en fait elle fauche les enfants à mesure qu'ils naissent. Dès 1721, le Baron de Montesquieu remarque dans ses *Lettres Persanes* que «le Rustique ou Païsan étant une fois marié, peuplera indifféremment soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre...» Cependant, si les subsistances ne sont pas assurées, beaucoup d'enfants mourront jeunes et la race tendra à dégénérer et même à disparaître. «Mais à quoi servent dans un Etat le grand nombre d'enfants qui languissent dans la misère? Ils périssent presque tous à mesure qu'ils naissent, ils ne prospèrent jamais; faibles et débiles, ils meurent en détail de mille manières, tandis qu'ils sont emportés en gros par les fréquentes maladies populaires que la misère et la mauvaise nourriture produisent toujours...»<sup>(18)</sup>. Alors que Voltaire se bornera à reconnaître que «les enfants périssent partout faute d'un soin convenable», d'un bon lait, et d'une subsistance saine, ou même suffisante<sup>(19)</sup>, d'autres observateurs se livreront à

(13) Du Buat-Nançay, *op. cit.*, tome I, Livre II, chap. XVI, pp. 215-216, 219. Voir encore les réflexions d'un ministre anonyme sur l'affaiblissement de l'espèce dû à la misère : «le nombre des enfans qui périssent avant l'âge où les forces se développent, n'est plus dans une proportion naturelle». *Réflexions sur la guerre, par un ministre...* Paris (vers 1766), p. 18. Voir *Economie et population. Les doctrines françaises avant 1800. II. Bibliographie générale commentée, op. cit.*, p. 667, n° 4766.

(14) François Quesnay, Article «Hommes» (écrit pour l'*Encyclopédie*, 1757), in *François Quesnay et la physiocratie*, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, tome II («Causes de décroissement et d'accroissement de la population»), pp. 514-517.

(15) Fr. Quesnay, «Questions intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce proposées aux Académies et autres sociétés savantes de province...» (1758), *Ibid.*, tome II, «Population», Article V, p. 630.

(16) Fr. Quesnay, «Analyse du Gouvernement des Incas du Pérou» (Janvier 1767), *Ibid.*, tome II, p. 915.

(17) Fr. Quesnay, «Despotisme de la Chine» (Mars-juin 1767), chap. I, par. 3, in *Œuvres économiques et philosophiques de Fr. Quesnay, fondateur du système physiocratique, publiées par Auguste Oncken*. Francfort et Paris, 1888, p. 579.

(18) Ch. de Secondat, Baron de Montesquieu, *Lettres Persanes*, Amsterdam, 1721, tome II, lettre CXVIII, p. 199.

(19) Voltaire, «Essai sur les mœurs et l'esprit des nations» (1756). In *Œuvres complètes...*, *op. cit.*, vol. 12 (Paris, 1878), tome II, chap. CXLVI («Vaines disputes, comment l'Amérique a été peuplée»), p. 390.

la même analyse approfondie que Montesquieu. Ne citons que l'agronome Duhamel de Monceau, inspecteur de la Marine (1700-1782)<sup>(20)</sup>; le curé Desbois de Rochefort<sup>(21)</sup>; l'abbé Pluquet<sup>(22)</sup>, qui, en dernière analyse, incrimine non pas la misère elle-même, mais ce qui en est la cause, selon lui, à savoir le luxe, qui éteint la « cause reproductive » dans les classes de citoyens qui contribuent le plus à la population : « ou s'il y naît des enfants, la misère et l'indigence sous laquelle le luxe les accable, fait périr ces enfants pour la plus grande partie »<sup>(23)</sup>.

Mais l'étude la plus précise et la plus réfléchie sera celle des économistes, des démographes et des administrateurs qui, en France et en Angleterre, porteront sur la mortalité infantile le même regard que Montesquieu. L'un des premiers, bien avant Moheau, l'économiste Ange Goudar se livrera à une analyse socio-économique de l'étiologie de la mortalité infantile que n'aurait pas désavouée Smith. Selon lui, en effet, « on a coutume de dire que les laboureurs et les pauvres ont beaucoup d'enfants. Il y a toujours ici équivoque dans le terme : *on veut dire qu'ils font beaucoup d'enfants.*; mais ce n'est pas là une preuve de population dans cette branche, car, la plupart de ces enfants périssent, pour l'ordinaire dans le bas âge. Ils ne font que paroître dans la République, et en sortent avant que d'être en état de lui rendre aucun service. Semblables à ces Acteurs, qui finissent leur rôle au premier Acte de la Pièce »<sup>(24)</sup>. « ... Ces enfans sont si maladifs, qu'ils meurent presque tous en naissant : ils ne font, pour ainsi dire, que paroître dans le monde », répète-t-il<sup>(25)</sup>. Goudar, qui compare à cet égard la misère du paysan français à celle du paysan anglais<sup>(26)</sup>, décrit une chaumière où l'on voit « étendue sur de la paille à demi-pourrie une femme..., entourée de quatre petits enfans, dont l'un venoit de mourir à ses côtés faute d'alimens, et les autres trois alloient expirer avec la mère, qui n'en pouvoit plus à force d'avoir allaité ces quatre créatures... »<sup>(27)</sup>. Alors que, dès 1746, le démographe Deparcieux avait remarqué qu'à Paris les enfans des gens riches ou aisés mouraient moins, en général, que ceux du bas peuple, les pauvres n'ayant pas les moyens de s'offrir une nourrice vivant à proximité<sup>(28)</sup>, Moheau, comme Deparcieux, invoquera plus de 30 ans après des causes davantage encore sociales et culturelles que purement alimentaires. Etudiant la mortalité sociale différentielle, Moheau constate qu'« en général, l'ordre du peuple, même du bas peuple, produit autant d'enfants que les autres ordres

(20) Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité de la culture des terres...*, Paris, 1750-1761, tome VI, p. 19.

(21) E.-M. Desbois de Rochefort, article « Dépopulation », in *Encyclopédie méthodique. Economie politique et diplomatique...* Par M. Démeunier... Tome second (Paris et Liège, 1786), p. 69. Pour A. Rouillé d'Orfeuil également (*L'Ami des François*, A Constantinople, 1771, pp. 38-39), la misère à la campagne décourage de faire des malheureux.

(22) Abbé François-André-Adrien Pluquet, *Traité philosophique et politique sur le luxe*, Paris, 1786, tome II, 2<sup>de</sup> partie, section IX, chap. I, « Le luxe est contraire à la population », Article I, p. 331. Voir également pp. 324-327, 331-332, 336-340 et 3<sup>è</sup> partie, chap. II, pp. 360 et 405.

(23) *Ibid.*, tome II, 2<sup>de</sup> partie, chap. I, p. 340.

(24) Ange Goudar, *Les Intérêts de la France mal entendus...*, Amsterdam, 1756, tome III, pp. 258-261. C'est nous qui soulignons.

(25) Ange Goudar, *L'Espion chinois...*, Cologne, 1765, tome III, Lettre VI, p. 6.

(26) Ange Goudar, *Ibid.*, tome I, Lettre VI, p. 11.

(27) Ange Goudar, *Les Intérêts de la France mal entendus...*, *op. cit.*, tome III, p. 261.

(28) A. Deparcieux, *Essai sur les probabilités de la durée de la vie*. Paris, 1746, pp. 70-71.



de l'Etat, mais il n'en élève pas autant»<sup>(29)</sup>. Constatation qu'il reprend plus loin sous une forme encore plus lapidaire, dans la phrase devenue fameuse : « la mortalité des enfans dans la classe des pauvres, est plus forte que dans la classe des riches... »<sup>(30)</sup>. Et parmi ceux qui, dans la classe des pauvres, dépassent le premier âge, il est beaucoup plus d'individus contrefaits que dans les autres classes<sup>(31)</sup>. A la veille de la Révolution, le ministre Necker reprend et confirme la thèse de Moheau<sup>(32)</sup>. Mais Charles Pinot, sieur Duclos, historiographe du Roi, dans un ouvrage placé – par son titre – sous le patronage du Ministre, va plus loin que lui quand il affirme que le gouvernement, « à la fois surveillant et législateur », a des moyens pour empêcher qu'une classe nombreuse d'hommes ne voient dans l'accroissement de leur famille une source de peine et d'anxiété. Il s'agit donc ici d'un appel direct à l'intervention de l'Etat<sup>(33)</sup>.

### *L'« homo œconomicus » face aux plus défavorisés et à ceux qui vivent à leur aise*

Il faut dire qu'entre temps Adam Smith était passé par là. Dès 1776, dans son analyse des salaires, il avait montré que :

« quoique, sans aucun doute, la pauvreté décourage le mariage, cependant elle ne l'empêche pas toujours; elle paraît même être favorable à la génération. Une montagnarde à demi-mourante de faim a souvent plus d'une vingtaine d'enfants; tandis qu'une belle dame qui a grand soin de sa personne, est quelquefois incapable d'en avoir un seul, et en général se trouve épuisée par deux ou trois couches. La stérilité, qui est si fréquente chez les femmes du grand monde, est extrêmement rare parmi celles d'une condition inférieure... Mais si la pauvreté n'empêche pas d'engendrer des enfans, elle est un très grand obstacle à ce qu'on puisse les élever. Le tendre rejeton est produit, mais il est placé dans un sol si froid, dans un climat si rigoureux que bientôt il se dessèche et périt. J'ai souvent entendu dire qu'il n'est pas rare, dans les montagnes d'Ecosse, qu'une mère qui a eu 20 enfans, n'en ait pas conservé deux vivans... Un très petit nombre d'entre eux arrivent à l'âge de 13 ou 14 ans... » Cette grande mortalité se rencontre essentiellement chez les enfans des basses classes. Quoique les mariages y soient plus féconds que ceux des gens du monde, faute de soins adéquats, la proportion d'enfants qui atteignent l'âge adulte est bien moindre. Si les espèces animales ne peuvent multiplier qu'en proportion des moyens de subsistance, dans les sociétés civilisées, « ce n'est que parmi les classes inférieures du peuple que la disette des subsistances peut mettre des bornes à la propagation de l'espèce humaine; et cela ne peut arriver que d'une seule manière, en détruisant une grande partie des enfans que produisent les mariages féconds de ces classes du peuple ».

En conclusion, Smith réclame une « récompense plus libérale du travail » qui permettra aux parents de mieux soigner leurs enfans et donc d'en élever un plus grand nombre<sup>(34)</sup>. Humanisme surprenant chez le père austère de l'*homo œconomicus*, ou tout

<sup>(29)</sup> J.-B. Moheau, *Recherches et considérations sur la population de la France* (1778), Livre I, chap. XI, Question VI, p. 154 (217-218).

<sup>(30)</sup> *Ibid.*, Livre II, chap. VI, p. 282 (139-140).

<sup>(31)</sup> *Ibid.*, Livre I, chap. XI, Question VI, p. 154 (217-218).

<sup>(32)</sup> Jacques Necker, *De l'Administration des finances de la France* (S.1.), 1784, tome I, chap. IX, pp. 217-218.

<sup>(33)</sup> Charles Pinot, sieur Duclos, *L'Esprit de M. Necker* (ouvrage attribué également à Prault), Londres et Paris, 1788, pp. 82-84.

<sup>(34)</sup> Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. London, 1776. Voir *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des Nations*, traduction du Comte Germain Garnier, entièrement revue et corrigée par M. Blanqui... Paris, Guillaumin, 1843, tome I, Livre I, chap. VIII, pp. 109-110. (Collection des principaux économistes.)

simplement utilitarisme bien compris? De manière tout aussi étonnante, le tableau le plus émouvant de la mortalité des petits pauvres au XVIII<sup>ème</sup> siècle en Angleterre se trouvera chez celui qui sera pourtant, par la suite, qualifié d'anthropophage par ses adversaires socialistes. Dans la première édition de son *Essai* (1798)<sup>(35)</sup>, l'une des questions que Malthus désire voir traiter à fond est la mortalité comparée des enfants de la fraction la plus défavorisée de la communauté et de ceux qui vivent un peu plus à leur aise<sup>(36)</sup>. Chez les peuples sauvages, les familles parviennent à grand peine à élever un ou deux enfants jusqu'à l'âge adulte, alors qu'une famille indienne ou hottentote qui s'installe près d'un établissement européen parvient à en élever cinq ou six<sup>(37)</sup>. La petite enfance, au stade primitif, exige une attention considérable que ne peut lui donner la femme chez les sauvages, condamnée, comme elle l'est, aux inconvénients du nomadisme et à la nécessité de se soumettre à la tyrannie masculine. Dans sa sincère compassion pour les femmes, les enfants et les vieillards chez les peuples sauvages, Malthus va jusqu'à les assimiler aux classes les plus défavorisées des pays civilisés, les guerriers dans la force de l'âge étant, pour leur part, comparables aux gentilhommes<sup>(38)</sup>. – N'y a-t-il pas là comme l'amorce de la réflexion contemporaine, selon laquelle la femme noire est la prolétaire de l'homme noir? – La réelle détresse qui empêche de donner aux enfants la nourriture et l'attention qui leur sont nécessaires agit comme un obstacle positif à l'accroissement naturel de la population<sup>(39)</sup>.

Tous « ceux qui ont étudié les bulletins de mortalité ont très généralement remarqué que, parmi les enfants qui meurent chaque année, il y en a une bien trop forte proportion chez les gens que l'on peut supposer incapables de donner à leur progéniture une nourriture et des soins convenables, exposés qu'ils sont, périodiquement, à une cruelle misère, et réduits, peut-être, à un habitat malsain et à un travail pénible. Cette mortalité, chez les enfants des pauvres, a été régulièrement observée dans toutes les villes. Elle n'est sans doute pas aussi fortement marquée à la campagne, mais jusqu'à présent, le sujet n'a pas été étudié avec une attention suffisante pour permettre à quiconque d'affirmer qu'il n'y a pas proportionnellement plus de décès parmi les enfants des pauvres, même à la campagne, que parmi ceux des classes moyennes et supérieures. A la vérité, il paraît parfois difficile d'imaginer qu'une femme d'ouvrier qui a six enfants, et qui, parfois, manque totalement de pain, soit toujours à même de leur donner la nourriture et les soins pour leur survie. Les fils et les filles de paysans ne sont pas, dans la réalité, d'aussi roses chérubins qu'on les décrit dans les romans »<sup>(40)</sup>. Avec le doublement périodique de la population, « les vivres cessent d'affluer pour la subsistance de la mère de famille nombreuse. Les enfants dépérissent, faute de nourriture. L'éclat vermeil de la santé cède la place à la joue blême et à l'œil cave de la misère »<sup>(41)</sup>.

(35) Nos « études » ici que la première, parue à l'extrême fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la seconde (1803) et les suivantes appartenant au XIX<sup>ème</sup>.

(36) T.R. Malthus, *An Essay on the Principle of Population as it Affects the Future Improvement of Society, with Remarks on the Speculations of Mr. Godwin, M. Condorcet and other writers*. London, 1798, chap. II, pp. 32-33. Traduction française : Société de démographie historique. Département de démographie de l'Université catholique de Louvain. *Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès futur de la société, avec des Remarques sur les théories de Mr. Godwin, de M. Condorcet et d'autres auteurs*. Par Thomas Robert Malthus. Londres, 1798. Traduction par Eric Vilquin (Paris), INED, 1980, chap. II, pp. 31-32.

(37) *Ibid.*, chap. III, p. 40 (p. 35 de la traduction française).

(38) *Ibid.*, chap. III, pp. 41-43 (p. 36 de la traduction française).

(39) *Ibid.*, chap. IV, p. 62 (pp. 44-46 de la traduction française).

(40) *Ibid.*, chap. V, pp. 71-73 (pp. 47-48 de la traduction française).

(41) *Ibid.*, chap. X, p. 190 (pp. 92-93 de la traduction française).

Malthus semble donc ici faire preuve de davantage de compréhension et de sympathie pour les pauvres qu'un médecin comme le Français Gilibert qui, peu d'années auparavant, proclamait avec vigueur que « le peuple, pour qui les enfants sont plutôt une charge qu'un secours, s'inquiète fort peu de les perdre. Il faut pour ainsi dire, lui faire violence pour l'obliger à les soulager... »<sup>(42)</sup>. Près de deux cents ans plus tard, Gilibert semble donc confirmer le témoignage de Montaigne, qui rapporte avoir vu des personnages ayant enterré ou même tué leurs fils « d'un visage rassis et ne portant aucun témoignage de deuil »<sup>(43)</sup>.

Signalons ici que la ségrégation sociale ne poursuivait pas cependant les nouveaux-nés jusqu'après leur mort, car les enfants disparus en bas âge, de quelque classe sociale qu'ils fussent, tout comme le peuple en général, n'avaient pas droit à une sépulture dans l'église, mais dans le cimetière hors de l'église<sup>(44)</sup>. La mortalité infantile et juvénile était cependant tellement forte que, même dans les églises, la proportion de sépultures d'enfants de moins de 10 ans restait importante (1/3, contre 1/2 dans les cimetières). Mais pour ce qui est des enfants de moins d'un an, presque tous, nobles ou non, se retrouvent au cimetière. Les seules sépultures de nobles, de gens de qualité et de bourgeois que l'on trouve au cimetière sont des sépultures de petits enfants<sup>(45)</sup>.

#### **Les causes spécifiques des décès infantiles : mortalité endogène et facteurs épidémiques**

Si l'on poursuit la recherche des causes de la mortalité infantile sous l'Ancien Régime, on constate cependant que la mortalité infantile proprement dite était surtout endogène, c'est-à-dire plus biologique que sociologique, due à des tares héréditaires, à des malformations congénitales, ou à des lésions survenues au cours de l'accouchement<sup>(46)</sup>, la mortalité exogène étant due à des maladies ou à des accidents survenus après la naissance, donc dépendant davantage des conditions d'existence et d'hygiène, et de l'état d'avancement de la médecine<sup>(47)</sup>. Suivant L. Henry, les décès du premier mois sont presque tous endogènes (traumatismes obstétricaux, tétanos ombilical). La mortalité exo-

<sup>(42)</sup> Dr. J.-E. Gilibert, *L'Anarchie médicale, ou la Médecine considérée comme nuisible à la société...* Neuchâtel, 1772, tome II, pp. 263-264.

<sup>(43)</sup> Michel de Montaigne, *Essais*, in *Œuvres complètes...* (Paris, Editions Gallimard, 1962), Livre I, chap. XIV, pp. 60-61.

<sup>(44)</sup> Ph. Ariès, *L'Homme devant la Mort* (Paris, 1977), p. 89.

<sup>(45)</sup> Voir Ph. Ariès, *op. cit.*, pp. 93-94.

<sup>(46)</sup> Le médecin lorrain Didelot calculait en 1770 que, sur 500 000 naissances, 10 000 étaient dues à des accouchements difficiles, faisant périr 300 femmes et 2 000 nouveau-nés. Selon l'accoucheur Fr. Mauriceau, en 1692, une mère sur huit et plus d'un enfant sur trois périssaient au moment des couches. Cf. J. Gelis et coll., *op. cit.*, pp. 93-94.

<sup>(47)</sup> La mortalité endogène l'emportait aussi à Crulai et dans certaines paroisses de l'Anjou :

Taux pour 1000 naissances	Mouliherne 1700-1790	Crulai XVIIIe siècle	Bretagne-Anjou 1740-1789
Mortalité infantile	283	210-230	254
Mortalité endogène	146	145-160	97
Mortalité exogène	137	65-70	157

Source : Fr. Lebrun, *Les Hommes et la mort*, *op. cit.*, p. 185.

gène, d'origine plus sociale que biologique, jouait néanmoins un rôle non négligeable. Et, outre la misère, la mauvaise alimentation, les famines ou les crises de subsistances, le facteur épidémique et endémique qui s'y ajoutait semble bien avoir été prépondérant. Ainsi la petite vérole, qui régnait à l'état endémique, avec de brusques poussées tous les 6 ou 7 ans<sup>(48)</sup>.

Très tôt, dès les origines de la démographie, les observateurs se sont efforcés de relever, de définir et de classer les principales maladies qui emportaient alors les nourrissons. C'est Graunt<sup>(49)</sup> qui, le premier, s'est attelé à cette tâche, et ses tableaux exercèrent une telle influence qu'ils étaient encore repris et cités jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Ils furent entre autres utilisés par Süssmilch, qui se révèle à nouveau le meilleur disciple de Graunt en ce qui concerne sa classification des décès. Une cause importante de mortalité infantile, selon Süssmilch, est ainsi la rougeole, qui, par exemple, à Berlin et en Poméranie, en 1751 et 1752, emporta de nombreux enfants qu'on aurait pu sauver avec de meilleures institutions publiques. Il s'agissait dans tous les cas d'enfants de pauvres, de petites gens ou d'artisans, qui ne voulaient ou ne pouvaient faire appel au médecin<sup>(50)</sup>.

Le troisième « grand », Moheau, est l'un des rares à évoquer l'influence du travail féminin sur la fécondité et sur la mortalité infantile, et à demander qu'on réserve aux femmes le privilège de certaines occupations plus adaptées à leurs possibilités : « ... lorsqu'elles sont mariées, des travaux au-dessus de leur force, en ruinant leur tempérament, les empêchent d'avoir des enfants; si elles deviennent grosses, ils leur causent des accidents et des avortemens; lorsqu'elles nourrissent, les travaux échauffent leur lait et font périr la mère et l'enfant... »<sup>(51)</sup>.

Parmi les maladies épidémiques les plus contagieuses, c'est évidemment la petite vérole qui, malgré la diffusion de l'inoculation, avant la vaccination, représentait encore le plus grand danger pour les jeunes enfants : de tous ceux qui meurent de la petite vérole, affirmait Daniel Bernoulli, la moitié est emportée avant l'âge de 5 ans et les 3/4 avant 9 ans. D'où son conseil d'inoculer au moment même où les enfants sortent de nourrice<sup>(52)</sup>.

De nombreux auteurs insisteront encore sur la responsabilité des parents qui, débauchés et corrompus, transmettent à leurs enfants un « levain morbifique », selon l'expression du banquier hollandais Isaac de Pinto (1715-1785), lequel incrimine « une

(48) Epidémies de 1710, 1711, 1715, 1716 et surtout 1719-1720 et 1723. A Genève, la périodicité cyclique de la mortalité des enfants de 1 à 9 ans est due à la variole, qui revient tous les 4 ou 5 ans.

(49) J. Graunt, *Observations...*, *op. cit.*, chap. I, n° 6, pp. 53-55.

(50) J.-P. Süssmilch, *Die Göttliche Ordnung...* Berlin, 1761-1762, première partie, chap. XIII, par. 264, in *J.-P. Süssmilch (1707-1767) et l'« Ordre divin » aux origines de la démographie*. Traduction originale, avec des études et commentaires rassemblés par Jacqueline Hecht, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, 1979-1984, vol. II, pp. 415-416.

(51) Moheau, *op. cit.*, Livre II, chap. VI, « Des mœurs », p. 283 (142).

(52) Daniel Bernoulli, « Essai d'une nouvelle analyse de la mortalité causée par la petite vérole et des avantages de l'inoculation pour la prévenir », in *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, année 1760, Paris, 1766 (lu en avril 1760), p. 17 (Mémoire lu le 13 avril 1760 à Bâle).

maladie nouvelle qui attaque la source de notre existence et influe sur la postérité»<sup>(53)</sup>. Quant à Montesquieu, rappelons qu'il n'invoquait pas seulement la misère, mais aussi les mariages trop précoces, ceux des jeunes gens qui, s'étant mariés pour échapper à la milice, ont eu des enfants débiles trop tôt disparus<sup>(54)</sup>. Ainsi le facteur eugénique est-il lui aussi abordé : pour diminuer la mortalité infantile, rien de tel que des parents sains, vertueux et s'étant unis à un âge propice.

Il nous faut enfin signaler ici un phénomène sur lequel nous nous réservons de revenir par la suite : la « mortalité excessive » des enfants naturels, des enfants abandonnés et des enfants en nourrice, surmortalité bien mise en évidence par tous les auteurs du temps.

### Du laisser-faire à l'Etat-Providence

Cette brève évocation nous a permis de relever à quel point la vision de la mortalité infantile qu'avaient les auteurs de l'Ancien Régime était pénétrante et précise. La démographie était à peine inventée, les sources difficiles à inventorier, les instruments d'observation et d'analyse encore rudimentaires : et pourtant, loin d'entraver la recherche, il semble que ces obstacles l'aient stimulée. Les observateurs y voient un véritable défi à relever, et ils y répondent avec une lucidité qui ne peut que forcer notre admiration.

Ils ont très tôt conscience de l'importance fondamentale de la mortalité infantile, de sa place dans l'évolution démographique générale, de ses implications socio-économiques et politiques, et donc de la nécessité de l'analyser en profondeur pour éventuellement mieux la combattre. Très vite aussi, même ceux que l'on aurait pu croire les plus indifférents, ou les plus disposés à défendre en priorité les intérêts de la classe privilégiée, s'intéressent avec une compassion réelle à la surmortalité des jeunes enfants dans les milieux les plus défavorisés.

Les remarques pertinentes ne manquent pas dans leurs relations : la pauvreté n'empêche pas tant d'engendrer des enfants qu'elle ne constitue un très grand obstacle à ce que leur famille puisse les conserver jusqu'à un âge encore tendre, et encore moins jusqu'à l'âge de la production et de la reproduction. D'autre part, l'allaitement maternel ou mercenaire, si favorable soit-il à la santé de l'enfant et de la mère, est un facteur de limitation de la fécondité, la lactation allongeant le temps mort de manière naturelle ou délibérée.

Les vertus immunologiques intrinsèques de l'allaitement maternel sont déjà entrevues à une époque où les connaissances en matière de contamination, de microbiologie ou de virologie sont encore largement à venir, l'observation empirique suppléant au défaut de savoir scientifique.

Mais les auteurs du temps ne se limitent pas à une description plus ou moins détaillée d'une situation effectivement déprimante. Loin de porter sur le phénomène le regard froid des entomologistes, ils s'émeuvent d'un état de choses à tous égards si

<sup>(53)</sup> I. de Pinto, *Traité de la circulation et du crédit*, 1771, *op. cit.*, première partie, pp. 70-72, note 19. Pinto fait visiblement allusion ici à la syphilis, communément désignée alors sous le nom de « vérole », « mal de Vénus » ou autres périphrases.

<sup>(54)</sup> Montesquieu, *Lettres Persanes*, *op. cit.*, lettre CXVIII, p. 199.

préjudiciable. Ils élaborent donc des programmes de protection maternelle et infantile, de formation de sage-femmes, de soins pré et post-nataux, etc., qui apparaissent étonnamment modernes. Pour lutter par exemple contre les épidémies de variole, ils sont nombreux à préconiser une pratique généralisée de l'inoculation, forme primitive de la vaccination.

Mais ils ont surtout parfaitement conscience du rôle joué par l'insuffisance de revenu et le défaut d'éducation des parents : plus instruits, ces derniers ne commettraient pas, avec les meilleures intentions du monde, d'erreurs aux conséquences immédiatement destructrices; plus aisés, ils sauraient convenablement nourrir, vêtir, chauffer et éduquer leurs enfants. La cause réelle, la cause profonde de la surmortalité infantile dans les classes les plus défavorisées est donc d'essence socio-économique.

D'où la proposition de remèdes immédiats ou à plus long terme : Smith se prononce ainsi pour une récompense plus libérale du travail, c'est-à-dire des salaires plus élevés, et tous pour une élévation généralisée du niveau de vie dont chaque classe sociale et chaque individu seraient appelés à bénéficier. Ils font confiance pour cela à l'intervention de l'Etat.

L'étude de la mortalité infantile différentielle a donc conduit les observateurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle à une réflexion d'ordre socio-économique et politique qui n'a pas laissé de jouer un rôle dans l'immense mouvement d'idées qui, parti des Lumières, a abouti à la Révolution. Répartition égale ou plus équitable des biens, salaires fixés au-dessus du salaire de subsistance, approvisionnement alimentaire suffisant, soins médicaux gratuits ou peu coûteux, système général d'aide sociale, allocations de grossesse, d'allaitement et de famille nombreuse : tout un programme social ou socialiste avant la lettre sera élaboré, l'Etat devant prendre le relais de l'Eglise en matière d'assistance publique. Morelly, dans son *Code de la nature*, en 1755, avait ainsi exposé sa conception d'un Etat chargé des services sociaux, médicaux et éducatifs. Près de quarante ans plus tard, le décret du 8 juin 1793 prévoira que celui qui, vivant du produit de son travail, a déjà deux enfants à charge, pourra réclamer des secours pour le troisième et le quatrième, et la loi du 22 floréal (11 mai 1794) nationalisera l'assistance, instituera l'assistance médicale gratuite à domicile, attribuera des secours aux mères de famille nombreuse, etc., instaurant ainsi un véritable embryon de sécurité sociale.

L'analyse d'un phénomène envisagé à l'origine sous son aspect théologique et moral, puis sous son angle quantitatif et différentiel, en révélant l'inégalité devant la mort de jeunes enfants promis au départ à un destin identique, devait donc se révéler explosive. Débouchant en une première étape sur l'élaboration d'une batterie de mesures ponctuelles à prendre, elle devait aboutir à mettre en cause l'organisation même de la société et le régime gouvernemental.

Très éloigné de l'Etat conçu par exemple par les Physiocrates, simple arbitre garantissant le libre jeu des lois naturelles, le modèle revendiqué par certains réformateurs des Lumières préfigure déjà l'Etat-Providence, interventionniste et tutélaire, auquel est confié le soin de préserver la vie et le bonheur de sujets devenus des citoyens.

Mais pour réaliser tous les « rêves des hommes de bien » du XVIII<sup>ème</sup> siècle, d'autres révolutions que celle de 1789 auront été nécessaires...